

« Il faut sauver Chapelle Darblay ! » De nombreux élus se mobilisent à travers toute la France et sollicitent le Président de la République

Économie et attractivité

L'usine Chapelle Darblay, située sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, est l'unique entreprise qui fabrique du papier 100% recyclé en France. Le site dispose d'une puissance de recyclage de 480 000 t/an, soit le résultat du tri de 24 millions d'habitants –un tiers de la France - par le biais de 350 contrats passés avec les collectivités territoriales.

Fichier(s) pdf



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Mardi 16 mars 2021

« Il faut sauver Chapelle Darblay ! »

De nombreux élus se mobilisent à travers toute la France et sollicitent le Président de la République

L'usine Chapelle Darblay, située sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, est l'unique entreprise qui fabrique du papier 100% recyclé en France. Le site dispose d'une puissance de recyclage de 480 000 t/an, soit le résultat du tri de 24 millions d'habitants –un tiers de la France - par le biais de 350 contrats passés avec les collectivités territoriales. Ce fleuron de l'économie circulaire risque de fermer en juin prochain, si les pouvoirs publics n'agissent pas massivement et urgencement pour que son propriétaire finlandais, UPM, qui souhaite vendre, accepte les offres de reprises –car il y en a ! Aux côtés de Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, et Julie Lesage, Maire de Grand-Couronne, de nombreux élus se mobilisent à travers toute la France. Ils sont les 67 premiers signataires d'un appel adressé au Président de la République : notamment Anne Hidalgo, Maire de Paris, Édouard Philippe, Maire du Havre, ainsi que les Maires de Nantes, Rennes, Saint-Etienne, Cherbourg-en-Cotentin, Villeurbanne, Clermont-Ferrand, Nancy, Blois, Saint-Denis, Angoulême, Oissel et de bien d'autres villes. Des parlementaires ont également rejoint l'appel. Les premiers signataires demandent à l'Etat que soit engagé un travail commun pour soutenir la reprise de l'usine Chapelle Darblay, véritable symbole de la transition social-écologique.

Depuis l'annonce en septembre 2019 par le groupe papetier finlandais UPM de la mise en vente de l'usine, de nombreuses voix s'élèvent pour sauver ce site unique en France. Chapelle Darblay est le seul site français produisant du papier journal 100% recyclé avec de la fibre issue intégralement des circuits de récupération. L'usine dispose d'une puissance de recyclage de 480 000 t/an, soit le résultat du tri de 24 millions d'habitants –un tiers de la France. Elle rayonne dans un périmètre de 400 km et contribue notamment à l'agglomération parisienne, Orléans, Dreux, Chartres, La-Manche, Nantes, Ancenis, Rennes, Caen, Cherbourg-en-Cotentin, Bâtonnière, Saint-Etienne, Arles, Dijon, Clermont-Ferrand et bien d'autres villes.

Ce mardi 16 mars, de nombreux élus, maires et présidents d'intercommunalité, se joignent à cet appel au Président de la République pour appeler l'Etat à « renforcer massivement ses engagements concernant l'usine et mettre tout son poids politique dans la balance pour que le propriétaire actuel (UPM) accorde le projet de reprise industriel qui lui permettra de vivre dans les prochaines années ».

Les élus se disent prêts à « prendre toute leur place », pour « faciliter le reprise du site et sécuriser une partie des approvisionnements en papier pour l'avenir ». Le plan de relance engagé par le Président de la République a par ailleurs affiché de fortes ambitions en matière de transition écologique. Chapelle Darblay étant un atout de référence en la matière, les signataires demandent à ce que l'engagement de l'Etat pour sauver le site s'intègre pleinement dans le plan de relance national.



Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
PALAIS DE L'ELYSEE
95 RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE
75 008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Pouvez-vous nous entendre parler du Chapelle-Darblay. C'est sur ce site industriel, à Rouen, qu'a été inventée la production de papier 100% recyclé il y a près de 40 ans. Ce retour de l'économie circulaire risque de fermer en juin prochain, si les pouvoirs publics n'agissent pas immédiatement et urgentement pour que son propriétaire belge, UPM, qui souhaite s'en débarrasser, accepte les offres de reprise – car il y en a !

Chapelle-Darblay, c'est 220 emplois et au moins 800 emplois indirects. C'est aussi une usine en tous points exemplaire au plan environnemental. Bénéficiant d'un levier fort, d'une situation géographique et d'études logistiques exceptionnelles, Chapelle-Darblay est le seul site français produisant de papier journal 100% recyclé avec de la fibre issue intégralement des circuits de récupération. L'usine dispose d'une puissance de recyclage de 480 000 t/an, soit le résultat du tri de 24 millions d'habitants – un tiers de la France. Elle rayonne dans un périmètre de 400 km et dessert notamment l'agglomération parisienne, Orléans, Dreux, Chartres, Le Mans, Nantes, Amiens, Rouen, Rennes, Caen, Cherbourg-en-Cotentin, Flimry, Bâthune, Ardennes, Alençon et bien d'autres sites.

Chapelle-Darblay est un atout écologique de référence : sa chaîne biomasse représente 30% de la consommation régionale normande et est capable de chauffer l'équivalent d'une ville de 20 000 habitants. L'usine possède une station d'épuration pouvant assurer aux besoins de 400 000 personnes. 90 000 tonnes de papiers sont transportées par voie fluviale, sur la Seine-Eure. Chapelle-Darblay joue un rôle essentiel auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire en développant des partenariats avec des entreprises d'insertion ou des entreprises adaptées. Ces engagements pourraient être maintenus et renforcés en cas de reprise de l'usine.

Il serait également stupide qu'un tel site, au cœur de l'économie circulaire, compétitif et facilement délocalisable, ferme. Si tel était le cas, cela poserait de très nombreux problèmes à entourer ou à faire le papier destiné au lieu de la reprise, ou bien à l'envoyer en Belgique ou en Allemagne. Cela aurait des conséquences dramatiques en termes d'impact carbone et contribuerait à augmenter la facture fiscale sur les ordures ménagères dans de nombreux territoires.

L'usine dispose par ailleurs d'un potentiel de diversification remarquable. Nous savons d'ores et déjà que des débouchés pour de nouveaux produits en cellulose, notamment dans le domaine du carton d'emballage, du conditionnement mais aussi de l'isolation thermique (panneaux de cellulose), sont pleinement envisageables et économiquement attractifs. Le site pourrait devenir un relais pour des terres.

Les salariés et les pouvoirs publics locaux se battent. Il y a des repreneurs industriels, prêts à investir. Mais comme souvent dans ces cas-là, il faut un engagement politique national fort pour que le propriétaire (UPM) accepte de vendre et ne laisse pas le site à l'abandon.

Nous, collectivités locales pour la plupart déjà partenaires de Chapelle-Darblay, demandons que l'Etat rénoue massivement ses engagements concernant l'usine et mette tout son poids